

Sujet : [INTERNET] Méthanisation Naturalgie

De : Legret Eddy [REDACTED]

Date : 30/03/2022 09:05

Pour : pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Non à la méthanisation !

RISQUE ROUTIER ÉLEVER (VILLAGE À TRAVERSER, ÉCOLES)

POLLUTION DES SOLS, POLLUTION VISUELLE (BÂTIMENT DE PLUS DE 8 MÈTRES DE HAUT

DESTRUCTION DE LA NATURE (27 KM DE TUYAU CE QUI VEUT DIRE DÉFORESTATION)

RISQUE DE POLLUTION DES TERRES ET DES NAPPES PHRÉATIQUES

AUTOCONTRÔLE SUR LES MÉTHANISEURS (DÉRIVÉS SUR LES QUANTITÉS ET LES NATURES DES

INSTANTS) SURTOUT AU REGARD DE LA TAILLE DES INFRASTRUCTURES LA CAPACITÉ D'ACCUEILLE

SERAIT DE 60000 TONNES ANNUELLE AU LIEU DES 36000 ANNONCÉES

DÉVALORISATION IMMOBILIÈRE